



Commune de **Begnins**

Nous avons pris contact avec la Chancellerie du Canton à la fin 2024 et ce sont les Archives cantonales qui nous ont expliqué que le changement nécessitait une légère modification du blasonnement de notre écu pour qu'il corresponde à la nouvelle version désirée. En effet, comme nous souhaitons que les racines des sapins ne soient plus visibles et que ceux-ci apparaissent avec un tronc brun, nous devons blasonner (c'est-à-dire décrire les armoiries) légèrement différemment :

« D'argent à la fasce d'azur chargée d'une gerbe d'or, accompagnée en chef de trois sapins et en pointe de trois pampres feuilles et fruités, le tout au naturel. »

Ce nouveau blasonnement est ainsi soumis à votre approbation préalable, avant sa transmission officielle au Conseil d'État du Canton.

LE CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Vu le préavis municipal N°04/2025 relatif à la modification du blasonnement des armoiries de Begnins

Vu le rapport de la Commission de la commission ad'hoc

Où les conclusions du rapport de ladite Commission,

Attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

1/ D'accepter la modification du blasonnement des armoiries de Begnins

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 15 avril 2025, pour être soumis au Conseil communal de Begnins.

MUNICIPALITE DE BEGNINS

La Syndique


Anne Stiefel

La Secrétaire


Nathalie Angéloz

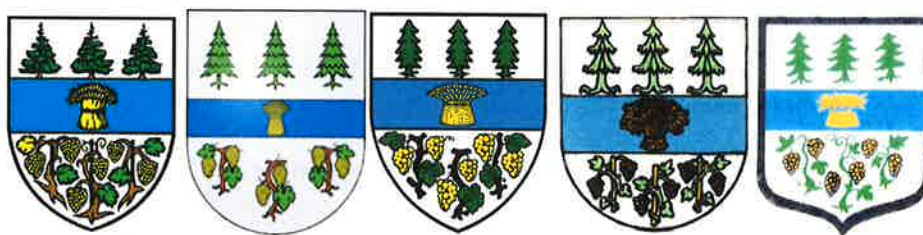
PRÉAVIS MUNICIPAL N° 04(2025
DÉLÉGUÉ MUNICIPAL : M. ROBIN CHYTIL

MODIFICATION DU BLASONNEMENT DES ARMOIRIES DE BEGNINS

AU CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Les armoiries de notre commune se déclinent aujourd'hui en plusieurs variantes, apparues au fil du temps. Certaines présentent un style plus moderne, d'autres des variations de couleurs, mais aucune ne répond pleinement aux exigences actuelles des différents supports, qu'ils soient matériels ou numériques.



Plusieurs variantes des armoiries de la Commune de Begnins

La version la plus utilisée, par exemple sur notre papier à lettre, est la 1^{ère} à gauche ci-dessus. Sur Wikipédia, c'est la 2^{ème} version qui est publiée. Mais c'est la 3^{ème} version qui est répertoriée au Canton, avec la description officielle (le blasonnement) inscrit dans les archives avec les armoiries :

« D'argent à la fasce d'azur chargée d'une gerbe d'or, accompagnée en chef de trois sapins arrachés de sinople, et en pointe de trois pampres feuillés et fruités au naturel. »

A l'origine, ces armoiries figurent sur l'empreinte d'un sceau du XVIII^e siècle, aujourd'hui disparu. Le graveur s'est de toute évidence inspiré de motifs sculptés en 1695 sur le linteau d'une porte de l'ancienne maison de ville de Begnins, acquise par la commune en 1694, et qui se trouve en face du restaurant du Raisin.

Ainsi, une révision et une uniformisation s'imposaient. La Municipalité a décidé de définir une seule version des armoiries, de formaliser les références de couleur et de fournir des fichiers adaptés à plusieurs supports. En se basant sur la version la plus commune, et la plus jolie à notre avis, le dessin et les couleurs ont été légèrement revus et une typographie adaptée a été choisie pour le texte « Commune de Begnins » qui peut être ajouté aux armoiries dans certains cas, par exemple sur notre papier à lettres. Le résultat est clair, net et modernisé tout en restant fidèle aux armoiries originales.